

PROJET D'ACCUEIL CRECHE HATHI



Parvis Chantecler, 10A - 1180 Uccle
Tel : 02/374 07 98
e-mail : creche-hathi@hotmail.com

La crèche HATHI* est un lieu d'accueil qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Nous accueillons les tout petits de 0 à 3 ans dans une ambiance familiale en respectant les différences et en tenant compte du vécu de chacun. Nous donnons à chaque enfant une place active pour qu'il puisse se découvrir et découvrir le monde qui l'entoure à son propre rythme et par les moyens qui lui conviennent.

La crèche est située dans un coin vert de la commune d'Uccle et dispose d'un grand jardin dans lequel les enfants peuvent profiter de la nature et en découvrir les nombreux trésors au fil des saisons.

Elle a la capacité d'accueillir 36 enfants temps plein. Elle est agréée et subsidiée par l'ONE et tient compte des revenus des parents selon la réglementation de l'ONE afin de fixer la participation financière parentale.

Les enfants sont rassemblés par groupe d'âge en 2 sections de 18 places chacune : les 'bébés' âgés de 0 à 18 mois, et les 'grands' âgés de 18 mois à 3 ans. Cette disposition permet de se concentrer sur le développement des enfants en fonction de leur âge. L'encadrement est assuré par du personnel qualifié qui a les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants, ayant les diplômes reconnus par l'ONE.

*La crèche a été créée et financée par Mademoiselle Anne Delwart qui, lorsqu'elle participait enfant aux mouvements de jeunesse, a reçu comme nom de totem : « Hathi », l'éléphant dans l'histoire du Livre de la Jungle.

INTRODUCTION

Bientôt nous allons accueillir votre enfant à la crèche, un grand changement pour bébé et une nouvelle étape pour vous.

Ce projet d'accueil a pour but de vous présenter la vie à la crèche Hathi .

Vous y trouverez tout ce qui fait la particularité de nos pratiques professionnelles et nos choix pédagogiques.

Notre projet d'accueil se base sur l'arrêté gouvernemental de la communauté française de 2003 fixant le code de qualité et de l'accueil :

« Garantir un accueil de qualité et assurer une continuité dans l'accueil de chaque enfant. »

Ce projet a été élaboré en concertation avec toute l'équipe et est régulièrement mis à jour

Nous vous invitons également à prendre connaissance de notre contrat d'accueil et règlement d'ordre intérieur qui complètent notre cadre de fonctionnement.

LIEN FAMILLE-CRECHE :

Premiers contacts :

Nous accordons de l'importance aux premiers contacts qui sont essentiels pour entamer une relation de confiance. Nous avons le souci de maintenir un contact privilégié avec chaque parent tout au long du séjour de l'enfant.

La demande d'inscription se fait à la crèche sur rendez-vous ou par mail via un formulaire d'inscription en fonction de ce qui est le plus facile pour le parent. L'assistante sociale prend le temps d'expliquer la procédure d'inscription aux parents et répond à leurs questions. Les parents reçoivent par courrier une réponse dans le mois qui suit l'inscription.

Une fois qu'une place est définitivement accordée à une famille, il est important pour l'enfant, la famille et l'équipe de préparer l'entrée de l'enfant à la crèche.

L'assistante sociale reçoit alors les parents avant l'entrée effective de bébé. L'idéal est que les 2 parents soient présents. Cette visite a plusieurs buts : signer le contrat d'accueil, expliquer les documents du dossier d'inscription, parcourir ensemble le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur ; c'est aussi pour les parents l'occasion de poser mille et une questions et de rassurer les inquiétudes et les appréhensions de la future séparation avec bébé.

Les deux semaines précédant l'entrée effective de l'enfant à la crèche a lieu la familiarisation. Celle-ci est une période de rencontre entre les parents, l'enfant et les professionnels. Elle permet une séparation dans un sentiment de confiance pour chacun avec un passage sécurisé du lieu de vie au lieu d'accueil.

La familiarisation se déroule en deux étapes :

– Semaine 1 : L'enfant et 1 ou ses 2 parents viennent passer chaque jour plus ou moins une demi-heure dans la section, vers 9h30 quand les puéricultrices sont facilement disponibles pour les accueillir : ils feront connaissance avec l'environnement et l'équipe des puéricultrices. C'est l'occasion d'instaurer un dialogue avec les parents.

– Semaine 2 : L'enfant et 1 ou ses 2 parents viennent encore une heure le

premier jour. Ensuite, dès le deuxième jour, l'enfant va rester sans le parent progressivement plus longtemps : 1h, le troisième jour 2h, le quatrième jour une matinée et le 5ème jour une petite journée.

Chaque étape peut prendre plusieurs jours et la familiarisation s'ajuste à chaque situation d'accueil. Cela dépend des réactions de l'enfant et des parents (ceux-ci peuvent très bien ne pas se sentir prêts), ainsi que des disponibilités des parents (certains parents ont des facilités d'horaire de travail et peuvent étaler cette période de familiarisation sur plus de 2 semaines par exemple).

Les parents ont l'occasion de rencontrer les autres parents dont les enfants sont également en période de familiarisation. C'est une façon de créer des liens entre eux.

Lorsque l'enfant arrive en crèche, nous veillons à ce qu'il passe plus de moments privilégiés avec une puéricultrice en particulier. Cela lui permet dans un premier temps de se rattacher à une figure de référence et d'augmenter son sentiment de sécurité et de bien-être. Cela dit, les autres puéricultrices de la section s'en occuperont également au fur et à mesure.

Liste de matériel à prévoir pour le début de séjour de votre enfant :

- 2 tutes, si nécessaire, qui resteront à la crèche
- Un doudou Gigoteuse/ sac de couchage
- Vêtements de rechange : 2 tenues complètes (body, grenouillère, jogging, T-shirt, chaussettes)
- 3 petits sacs en tissu pour vous remettre les vêtements/ change
- 2 Biberons
- 1 trousse avec : flapules de sérum physiologique
un thermomètre
crème pour le change si nécessaire
- 1 feuille d'étiquettes autocollante au nom de l'enfant
- **son carnet de santé (qui doit toujours accompagner l'enfant)**

Afin que votre enfant puisse se déplacer, ramper, marcher à quatre pattes, se tenir debout, grimper, sauter, nous vous invitons à l'habiller avec des vêtements amples et confortables.

L'accueil au quotidien :

Une puéricultrice de la section se charge d'accueillir votre enfant, prend le temps d'écouter ce que vous souhaitez communiquer à son propos et aide l'enfant à dire au revoir.

Chez les bébés comme chez les grands, c'est un moment très important qui nous permet de prendre le relais face aux événements qui se sont passés à la maison pendant la soirée et la nuit : à quelle heure l'enfant s'est-il réveillé ? a-t-il passé une bonne nuit ? qu'a-t-il mangé et, s'est-il produit quelque chose de particulier à la maison (fièvre, vaccins,...) ?

Connaître ces détails va nous permettre d'organiser la journée de votre enfant et de savoir dans quel état d'esprit celui-ci arrive à la crèche. Peut-être a-t-il besoin d'être couché tôt le matin ? d'avoir un biberon avant le repas de midi ?... Toutes ces informations sont notées dans un classeur.

Aussi, nous vous invitons à nous tenir au courant des gros ou petits changements qui pourraient avoir un impact sur votre enfant. (Un déménagement, la grossesse de maman, une séparation,...)

Pour faciliter la transition nous vous invitons à accompagner votre enfant jusqu'à la barrière chez les bébés et jusqu'à la porte coulissante de la section des grands.

Les rencontres :

C'est dans un dialogue permanent de tous les jours que peut se construire et s'entretenir une relation sereine de complémentarité entre la famille et le milieu d'accueil dans le respect de chacun.

En plus des échanges au quotidien, il est toujours possible de prévoir un rendez-vous avec une puéricultrice et/ou la direction pour un entretien individuel afin d'aborder certaines questions plus en profondeur.

Nous prévoyons aussi des rencontres conviviales:

Nous invitons une fois par an **les parents** lors du petit déjeuner des

parents, ou lors d'un autre événement particulier, à prendre du temps avec le personnel, et avec leur enfant. C'est aussi l'occasion de montrer aux parents la manière dont se passent les journées à la crèche, de ce qui s'y expérimente. Les parents ont aussi l'occasion de mieux faire connaissance avec les autres parents.

LE JEU EST PLAISIR ET AIDE L'ENFANT A GRANDIR

« Dès sa naissance, un enfant joue. Avec son corps, avec ses sens, avec ses émotions, il interagit avec le monde qui l'entoure. C'est que le jeu est une affaire sérieuse pour ce petit adulte en devenir ! Pour lui, il constitue tout à la fois une source de plaisirs mais aussi de connaissances, d'apprentissages relationnels et d'exercices physiques, bref, un moyen de grandir ! » « Si on jouait ? » fascicule de l'ONE

Les puéricultrices accompagnent et encouragent les enfants dans leurs explorations et veillent à ce qu'ils ne se mettent pas en danger.

Votre enfant ne sera pas mis dans une position qu'il n'a pas apprise de lui-même, c'est à dire, qu'il ne sera pas assis s'il ne sait pas s'asseoir tout seul, il ne sera pas forcé à se mettre debout ou à marcher s'il ne l'a pas acquis de lui-même. L'enfant évoluera à son rythme accompagné des encouragements de la puéricultrice.

Les consignes sont rappelées avant l'installation de chaque jeu et sont formulées de manière simple et courte.

Chaque puéricultrice est attentive à l'expression des émotions de l'enfant. Elle reste à l'écoute des enfants et aménage des moments privilégiés de relation et de plaisir partagé avec les enfants qui le demandent dans le jeu, le câlin,.... Elle prend en compte les signes de mal-être et y répond d'une façon adéquate.

Les puéricultrices assurent une présence sécurisante auprès des enfants de par l'endroit où elles se placent, réparties dans la section et à leur hauteur. Elles garantissent ainsi un regard visuel, un lien avec eux. En cas de conflit les puéricultrices interviennent si nécessaire et aident l'enfant à accepter les limites. Elles l'accompagnent dans ses émotions, l'aident à les accueillir, les nommer dans une écoute compréhensive et une attitude bienveillante. Elles aident aussi l'enfant dans l'expression et la gestion de ses frustrations et la prise d'initiatives.

Les activités à la crèche Hathi :

Nous offrons des univers de jeux qui permettent aux enfants de s'épanouir. L'enfant est libre de circuler dans différents espaces qu'il va pouvoir s'approprier. Grâce aux objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire à son propre rythme.

A cet égard nous modulons l'espace en fonction des besoins tout en maintenant des coins permanents. Voici quelques exemples d'activités proposées :

- Jeux de manipulations et de découvertes pour faire ses petites expériences avec ou sans du matériel de récupération (boîtes, bidons, etc..).
- Activités motrices: grimper, sauter, rouler, etc... grâce à la mise en place de matériel de psychomotricité.
- Atelier de peinture ou de dessin.
- Activités musicales :chansons, rondes, découvertes d'instruments, comptines et percussions .
- Ecouter une histoire, lire un livre, spectacle de marionnettes,...
- Jouer à se déguiser.

ACTIVITES A L'EXTERIEUR

« Jouer dehors améliore la santé , appelle des émotions agréables, stimule les capacités motrices et langagières, accroît les capacités de concentration, stimule les processus d'apprentissage, augmente la confiance en soi, renforce la connaissance de soi et des autres, favorise les comportements d'entraide et de solidarité. Et puis, nul besoin de convaincre quiconque : sortir au grand air amène une bonne fatigue favorisant un sommeil de qualité. »(revue ONE : Flash-accueil 37)

Nous avons la chance de disposer d'un grand jardin et nous y allons tout au long de l'année pour permettre aux enfants de découvrir la nature, et ce même si le temps n'est pas au beau fixe. Nous comptons sur vous pour habiller votre enfant en fonction de la météo. Pour les grands, nous complétons la tenue-jardin avec une salopette de pluie et des bottes si nécessaire. Le jardin est subdivisé en deux parties : une pour la section des plus petits et l'autre pour celle des grands.

Les moments clés de la journée :

Nous insistons sur la régularité : elle est un gage de sécurité psychique pour l'enfant.

Nous encourageons la construction de l'autonomie des enfants.

Lors des moments de transition, de petits rituels sont instaurés afin de donner aux enfants des repères et de passer tout en sécurité d'une activité à l'autre.

Les moment de repas :

C'est un moment riche en apprentissages à différents niveaux : développement des sens (goût, toucher et odorat) et apprentissage à l'autonomie.

Les repas sont préparés chaque jour à la crèche. Nous privilégions une alimentation saine, en partie d'origine biologique, et variée répondant aux besoins des enfants.

Pour les plus petits il s'agira d'une alimentation exclusivement lactée, lait maternel ou préparations pour nourrissons.

Ensuite l'introduction des aliments se fera en parallèle avec ce qui se passe à la maison. Le rythme des repas des tout-petits est à la demande dans un premier temps ; au fur et à mesure du séjour à la crèche, nous nous rapprochons du rythme de la collectivité.

A l'arrivée dans la section des grands, chaque enfant mange seul. S'il en a besoin, l'enfant reçoit l'aide de la puéricultrice qui est à sa table. Nous demandons aux enfants de goûter de tout mais sans forcer ; l'enfant apprendra donc à définir son goût personnel tout en intériorisant la règle qu'il faut goûter de tout.

A l'exception du lait maternel et des aliments de régime médicalement prescrits, nous n'acceptons aucun aliment de la maison. Cette mesure nous est imposée par les exigences de l'AFSCA* en matière de conditionnement, conservation et traçabilité.

Concernant les autres demandes de régime particulier, nous essayons de les rencontrer dans les limites qu'impose la vie en collectivité et dans le respect de notre projet d'accueil.

*AFSCA : agence fédérale pour la sécurité alimentaire

Le sommeil

« La période du repos est aussi importante pour le jeune enfant que celle du repas ou du jeu : elle permet de récupérer de la fatigue physique et nerveuse. Elle sert aussi à la mise en place des connexions neuronales dans le cerveau et favorise de nombreuses fonctions mentales et psychiques comme la mémorisation et l'apprentissage. »

Chez les tout-petits, nous respectons le rythme individuel de chaque enfant. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort ni n'imposons un horaire de sieste à la demande des parents. Nous tenons bien-sûr compte des informations transmises par le parent à l'accueil car celles-ci nous permettront de mieux comprendre les besoins de l'enfant. Dans la section des grands, il n'y a plus qu'une seule sieste l'après-midi. Toutefois, un enfant qui en éprouve le besoin aura toujours la possibilité d'aller se reposer.

Dans la section des bébés, chaque enfant dort dans un lit à barreaux. Aux environs de 18 mois, lorsqu'ils passent dans la section des grands, les enfants dorment sur de petits lits de camp.

L'acquisition de la propreté

« Aller sur le petit pot, ça ne s'apprend pas ! Tout comme la marche et le langage, l'enfant est l'acteur principal de cette nouvelle aventure ». (brochure ONE : Du linge...au petit pot)

L'acquisition de la propreté se fait en douceur et progressivement, et toujours en partenariat avec vous :

Votre enfant manifeste de l'intérêt, il ne veut plus de linge, son linge est souvent sec,... La combinaison de plusieurs de ces signes nous indique qu'il est prêt pour entamer cette nouvelle étape de son autonomie.

Progressivement, par petites périodes on va lui enlever son linge et lui proposer d'aller sur le petit pot ou la petite toilette en lui expliquant qu'il devient grand, en le soutenant, le valorisant et le félicitant. Il apportera des caleçons ou des petites culottes de la maison.

L'ENFANT MALADE

« Les enfants malades sont susceptibles de répandre l'infection dans le milieu d'accueil. Si l'état général de votre enfant est nettement altéré, sa surveillance ne peut pas être assurée par le milieu d'accueil. » (brochure ONE : La santé dans les milieux d'accueil)

Malgré toutes les précautions prises en termes d'hygiène et notre intransigeance quant à l'éviction des enfants contagieux, nous sommes régulièrement confrontés à des contaminations collectives. Ni vous, ni nous ne souhaitons vivre ce type de situations à répétition (épidémies, risque de réinfection, de surinfection,...)

C'est pourquoi, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison lorsqu'il présente des signes de maladie contagieuse (Fièvre, diarrhées, vomissements, éruption cutanée,...), mais aussi de nous avertir de son absence.

Si malgré tout votre enfant malade vient, il n'est accepté que si :

- La maladie dont il est affecté ne fait pas partie du tableau d'éviction de l'ONE (cfr. Règlement d'ordre intérieur).

- Un médecin a attesté du fait que son état est compatible avec un accueil en collectivité (certificat médical requis).

Si votre enfant tombe malade à la crèche nous vous préviendrons directement pour que vous puissiez prendre vos dispositions pour soit, prendre un rendez-vous chez votre pédiatre, soit prévoir une alternative pour faire garder votre enfant.

Un **certificat médical** sera transmis à la crèche **le jour du retour de votre enfant.**

Tout traitement médical ne pourra être administré **que sur base d'un certificat médical**, à l'exception du paracétamol qui sera administré à votre enfant en cas de fièvre. Les médicaments sont fournis par les parents.

LA VIE EN SECTIONS

La section des plus petits est composée de 3 parties :

- **le séjour** où se situent différentes aires de jeu qui peuvent être délimitées par des barrières assurant la sécurité des uns et des autres et, à d'autres moments, offrir des coins d'espaces ludiques à explorer. Les enfants sont libres dans leurs mouvements pouvant ainsi expérimenter différentes positions motrices qu'ils maîtrisent.

Le séjour comprend aussi un parc, les relax, les chaises hautes et basses

adaptées selon l'âge de l'enfant pour les repas. Ces différents espaces et matériels permettent de s'ajuster dans le respect du rythme propre à chaque enfant.

- **la salle de bain** où chaque enfant a son casier qui contient les vêtements de rechange et les langes,

- **les chambres** où chaque enfant a son propre lit à barreaux. Les plus jeunes enfants ont des heures de sommeil plus aléatoires ; ils ont donc leur propre chambre pour ne pas perturber le sommeil plus régulier des plus grands. Au fur et à mesure du séjour, les horaires des enfants deviennent de plus en plus réguliers.

Aux alentours de 18 mois, l'enfant passera dans la section des grands.

La section des plus grands comporte 4 parties:

- **l'espace central** où se trouvent tables et chaises pour les repas

- **l'espace de séjour**, séparé de l'espace central par une porte coulissante, qui peut se moduler en fonction des besoins de la journée.

- **la salle de bain** où en plus des casiers et lavabos, des petits wc+ petits pots et lave-mains permettent aux plus grands d'apprendre la propreté.

- **la chambre** où chaque enfant a son propre petit lit de camp. Une puéricultrice est présente en permanence pendant les siestes afin de veiller à leur bon déroulement.

DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE

7h30 :

La crèche est ouverte. Chaque enfant dispose d'un petit casier dans l'espace accueil où manteaux, sacs et jouets de la maison peuvent être déposés le matin. Les enfants accompagnés de leurs parents sont accueillis en section où une puéricultrice est à l'écoute des différentes informations transmises. Si des frères et/ou sœurs accompagnent ils restent derrière la barrière à l'entrée.

Des jeux sont mis à disposition des enfants qui évoluent librement dans la section.

A noter qu'à 7h30, l'équipe n'est pas encore au complet.

Pour les plus petits, nous suivons leur rythme de sommeil et de repas. Ainsi, une sieste peut déjà être proposée peu de temps après l'accueil, en fonction

de leurs besoins individuels.

A 9h :

Tous les enfants sont arrivés. Chez les grands, le rituel du bonjour marque le début de la journée: des chansons et des histoires viennent enchanter le début de la journée et permettent de présenter chaque enfant au groupe. Cela permet de renforcer l'identité de chaque enfant, tout en lui souhaitant la bienvenue et en annonçant le début de la journée.

Vers 9h30 :

Une petite collation est proposée aux enfants Des jeux sont ensuite mis à disposition des enfants qui ne font pas la sieste le matin.

Entre 10h15 et 10h45 :

Il y a un moment de change. C'est l'occasion pour les grands qui sont en phase d'apprentissage de la propreté de prendre contact avec le petit pot.

A partir de 10h30-10h45 :

Les plus petits commencent à recevoir le repas de midi en fonction de l'heure à laquelle a été pris le dernier biberon ou déjeuner. Les plus grands se lavent les mains et passent à table à 11h30.

Une puéricultrice est présente à chaque table et prend en charge 6 à 7 enfants.

De 12h à 12h30 :

Une fois le repas terminé, les enfants sont changés et débarbouillés avant d'aller à la sieste. Les plus petits iront aussi à la sieste en fonction de leur état de fatigue.

Vers 14h-15h :

Les enfants se réveillent petit à petit et rejoignent le séjour. A la fin de la sieste, les enfants sont changés et préparés pour prendre leur goûter.

A partir de 15h30 :

Des jeux sont proposés aux enfants. Si nécessaire certains d'entre eux retourneront dormir. Les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 15h30 et 17h45. La puéricultrice présente transmet à la personne qui vient le chercher toutes les informations utiles.

L'EQUIPE :

La directrice :

Elle assume les fonctions de gestion administrative et organisationnelle de la crèche. Elle est disponible aussi bien pour les parents que pour les enfants. Pour ce faire, elle est présente pour rencontrer les parents qui le souhaitent. Elle aide au travail dans les sections.

En tant qu'infirmière elle gère le côté médical : elle récolte les documents nécessaires pour les vaccinations, les habitudes alimentaires et de sommeil, les besoins particuliers (régime spécifique,...). Elle participe activement à la consultation ONE une fois par mois avec le médecin.

Elle veille à l'hygiène générale de la crèche. Elle surveille la confection des menus et porte l'attention nécessaire à la préparation d'une alimentation de qualité, tant sur le plan de l'équilibre alimentaire que de la sécurité des aliments .

L'assistante sociale :

Elle accueille les parents dans un climat de confiance lors de l'inscription du futur bébé et gère les plannings d'entrée. Elle prend le temps d'expliquer le fonctionnement de la crèche dans ses aspects pratiques et pédagogiques et répond à toutes les questions posées par les familles.

Elle s'occupe également de fixer le taux de participation financière des parents sur base des justificatifs de leurs revenus (fiches de paie, avertissement – extrait de rôle) et en fonction de la législation de l'ONE en vigueur. Elle gère la facturation et le suivi des paiements.

La directrice et l'assistante sociale sont les garantes du respect des règles de fonctionnement de la crèche. Elles prennent en compte toutes les difficultés rencontrées par le personnel et sont à l'écoute de toutes les suggestions et propositions faites. Avec l'ensemble du personnel elles réfléchissent en permanence à l'amélioration de l'accueil des enfants et de leur famille. Elles ont suivi une formation de gestion d'équipe.

Les puéricultrices :

L'équipe de puéricultrices prend en charge les enfants tout au long de la semaine. Elles ont un dialogue permanent avec les parents pour compléter l'action de ceux-ci auprès de leur enfant. Elles collaborent au développement harmonieux

de l'enfant en proposant diverses activités adéquates à chaque stade de son développement. Elles assurent une présence sécurisante en définissant des règles de vie claires et positives. Elles valorisent et encouragent les enfants dans leur jeu. Elles trouvent l'équilibre entre les réponses aux besoins individuels et le respect de la vie en collectivité. Elles prennent le temps d'observer les enfants individuellement et notent les observations pour pouvoir en parler en équipe et mettre un dispositif en place destiné à répondre à un problème s'il s'est posé.

Trois puéricultrices (ou quatre certains jours) sont attachées à la section des bébés. Chacune s'occupera plus particulièrement de certains enfants lors des moments importants de la journée pour assurer à l'enfant des moments privilégiés et sécurisés avec elle.

Trois puéricultrices (ou quatre certains jours) sont attachées à la section des grands.

Le médecin de la crèche

Conformément à la législation, la crèche assure la surveillance médicale préventive et de la santé en collectivité par l'intermédiaire d'un médecin pédiatre ou généraliste avec lequel une convention a été établie. Il est présent une fois par mois. Cette consultation a une mission préventive, et non curative. Nous invitons vivement les parents à être présents lors des visites médicales et en tout cas lors de la première fois. C'est l'occasion pour les parents de parler avec le médecin. Il prend également toute mesure utile pour protéger la collectivité en cas de nécessité.

La personne en cuisine :

Elle prépare les repas et les adapte aux régimes spécifiques des enfants. Le menu du mois est affiché à l'entrée. Nous préparons 1 repas végétarien/semaine et utilisons des produits de saison, voire bio dans la mesure du possible.

La personne chargée de l'entretien :

Elle rend la crèche propre et agréable pour tout le monde, en respectant les recommandations d'hygiène valables en collectivité.

L'ouvrier pour la maintenance du bâtiment :

Il s'occupe de l'entretien du bâtiment pour garder en état les locaux afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants et du personnel. Les tâches sont multiples : maintenance du jardin, peintures, petites réparations, travaux de

menuiserie, de plomberie,...

Les stagiaires

Nous donnons l'opportunité aux personnes qui se forment dans le domaine de la petite enfance la possibilité d'effectuer un stage au sein de notre structure.

Les membres de l'équipe (puéricultrices, assistante sociale et infirmière) se réunissent régulièrement pour discuter des enfants : chacun(e) est amené(e) à aborder des situations vécues avec les enfants, les parents ou les collègues. Ces situations sont le point de départ d'interrogations, d'observations et ensuite de réajustements de nos pratiques avec les enfants et les familles. Le cuisinier, l'ouvrier et/ou la personne en charge de l'entretien participent aux réunions si nécessaire.

Le passage des observations concernant les enfants se fait la plupart du temps oralement entre l'équipe et la famille.

Si nécessaire, certains membres de l'équipe peuvent demander à rencontrer les familles ou vice-versa lors d'un entretien plus formel afin de réajuster la manière de collaborer entre l'équipe et les parents.

Les réunions sont aussi l'occasion de débattre sur des sujets liés à la santé, aux repères psychopédagogiques, au développement psychomoteur ou tout autre sujet d'actualité. Elles permettent aussi d'approfondir le projet d'accueil et sa concrétisation sur le terrain.

Des formations sont proposées à l'ensemble du personnel en fonction des besoins spécifiques de leur service et pour favoriser une dynamique du travail.

Des journées pédagogiques dont le sujet intéresse l'ensemble de l'équipe sont prévues au cours de l'année, journées pendant lesquelles la crèche n'est pas accessible aux enfants.

FIN DE SEJOUR

Entre 2 ans et demi et 3 ans, votre enfant peut intégrer l'école maternelle. Il importe qu'il soit préparé le plus sereinement possible à ce changement. Ainsi, dès que les parents connaissent la date de départ de leur enfant, ils la communiquent à l'équipe du milieu d'accueil. L'idéal est de prendre cette décision après concertation avec l'équipe : ce n'est pas parce que l'enfant a l'âge minimum pour entrer à l'école qu'il faut l'y précipiter ; il y a plusieurs facteurs à prendre en compte tels que la maturité, la propreté,...

Une fois la décision prise, l'équipe en parle régulièrement à l'enfant concerné, mais également aux autres enfants de la section pour expliquer les raisons du départ de leur camarade.

RELATIONS DE LA CRECHE AVEC L'EXTERIEUR :

La crèche entretient des relations **avec l'école Regina** située sur le même site.

Nous sommes aussi occasionnellement en contact **avec le milieu des artistes**. Nous les invitons à la crèche pour des spectacles de marionnettes, des animations musicales,...

Nous accueillons les enfants (tout petits de 0 à 3 ans) dans le respect de leur différence en tenant compte du vécu de chacun. Dans ce cadre-là nous prenons des contacts avec des **associations** adéquates (association d'aide aux enfants porteurs de handicap,...) si nécessaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LIEN FAMILLE-CRECHE

– PREMIERS CONTACTS

– L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

– LES RENCONTRES

LE JEU EST PLAISIR ET AIDE L'ENFANT A GRANDIR

– LES ACTIVITES A LA CRECHE AHTHI

– LES MOMENTS CLES DE LA JOURNEE

L'ENFANT MALADE

LA VIE EN SECTION

L'EQUIPE

FIN DE SEJOUR

RELATION CRECHE AVEC L'EXTERIEUR